

Conférence générale

GC(51)/INF/5

21 août 2007

Distribution générale

Français

Original : Anglais

Cinquante et unième session ordinaire

Renseignements préliminaires à l'intention des délégations

A. Ouverture de la cinquante et unième session ordinaire

1. La cinquante et unième session ordinaire de la Conférence générale¹ s'ouvrira le **lundi 17 septembre 2007 à 10 heures**. Elle se tiendra à l'Austria Center Vienna (ACV), place Bruno Kreisky, 1220 Vienne, près du Centre international de Vienne (CIV).

2. À moins que la Conférence générale n'en décide autrement, après la séance d'ouverture, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. Les délégués sont priés d'être à leur place à ces heures-là, de façon que les séances puissent commencer ponctuellement. Si des séances du soir s'avèrent nécessaires, leurs horaires seront annoncés pendant la session.

3. À l'occasion du 50^e anniversaire de la création de l'Agence, le Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de la République d'Autriche fera une déclaration au nom du pays hôte à l'ouverture de la Conférence. De plus, suite à l'offre généreuse du gouvernement autrichien, un événement commémoratif comprenant notamment un concert sera organisé, le lundi 17 septembre 2007 à 19 h 30, sur le site historique où s'est tenue la première session de la Conférence générale de l'AIEA, le Wiener Konzerthaus au centre de Vienne. Une réception sera ensuite offerte, au Konzerthaus, par le gouvernement autrichien, la municipalité de Vienne, le Directeur général de l'Agence et le Président de la Conférence générale. Il est demandé aux délégations à la Conférence générale de bien vouloir indiquer lors de la procédure d'inscription si elles souhaitent assister à cet événement. Les cartes d'invitation leur seront remises en même temps que les cartes d'identification pour la Conférence générale. Des dispositions spéciales seront prises pour les ministres qui assisteront à l'événement et à la réception.

¹ L'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session ordinaire figure dans le document GC(51)/1.

B. Consultations précédant la session

4. Pendant le week-end précédant l'ouverture de la session de la Conférence générale (le *samedi 15 septembre* et le *dimanche 16 septembre 2007*), des installations seront mises à disposition sur demande pour la tenue de réunions de groupes. Il est vivement recommandé aux États Membres d'utiliser ces installations en vue de parvenir à un accord sur les questions d'organisation (concernant par exemple la composition du Bureau) avant l'ouverture de la session, le *lundi 17 septembre 2007*. Cela contribuera au bon déroulement des travaux de la Conférence générale. En conséquence, les États Membres devraient faire en sorte - le cas échéant - que leurs représentants arrivent à Vienne à temps pour participer aux réunions des groupes précédant la session et à la prise des décisions pertinentes. Il conviendra de réserver les salles de réunion suffisamment à l'avance par l'intermédiaire de la Section des services de conférence du Secrétariat.

C. Notification de la composition des délégations

5. Les gouvernements sont priés de faire connaître au Secrétariat longtemps à l'avance la composition de leur délégation. Ils doivent le faire en remplissant les pages d'inscription en ligne, auxquelles ils peuvent accéder soit directement à l'adresse suivante : <http://gc-registration.iaea.org>, soit par le site de l'Agence (<http://www.iaea.org>) en cliquant sur le lien IAEA General Conference. Les inscriptions sur Internet sont possibles du *lundi 16 juillet* au *mercredi 12 septembre 2007*. Les noms d'utilisateur et les mots de passe nécessaires pour accéder au site web ont été communiqués aux ministères des affaires étrangères avec copie aux missions permanentes. En cas d'impossibilité d'accéder à Internet et donc de remplir le formulaire en ligne, il conviendra de se mettre en rapport avec le Service du protocole de l'AIEA pour demander des formulaires imprimés. Conformément à l'article 23 du Règlement intérieur de la Conférence générale², chaque Membre de l'Agence est représenté par un délégué qui peut être accompagné d'autant de suppléants, conseillers, conseillers techniques, experts et autres adjoints du même ordre qu'il le juge nécessaire.

6. Une liste officielle (GC(51)/INF/6 Unofficial Edition) des membres des délégations sera publiée le dimanche 16 septembre 2007 ; ne pourront y figurer que les noms qui auront été communiqués au Secrétariat avant le mercredi 12 septembre. Une liste actualisée (GC(51)/INF/6) des membres des délégations sera publiée le mercredi 19 septembre ; elle contiendra les renseignements qui seront parvenus au Secrétariat le *lundi 17 septembre 2007*. La liste finale (GC(51)/INF/6/Rev.1) sera publiée le *vendredi 21 septembre 2007* ; elle contiendra les renseignements qui seront parvenus au Secrétariat avant 17 heures le *jeudi 20 septembre 2007*.

7. Si, pendant la session, les renseignements fournis au moment de l'inscription doivent être modifiés, les délégués sont priés d'en informer par écrit le Service du protocole à l'ACV, afin que la liste des membres des délégations puisse être mise à jour.

² GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

D. Pouvoirs des délégués

8. Les délégués (mais non les autres membres des délégations) doivent être munis de pouvoirs établis expressément pour la session, même s'ils sont déjà accrédités auprès de l'Agence, par exemple en qualité de représentant permanent. Les pouvoirs doivent être présentés en temps voulu ; cela permet d'éviter des difficultés, en particulier pour le Bureau. Il est donc rappelé qu'en vertu de l'article 27 du Règlement intérieur, les pouvoirs devront parvenir au Directeur général si possible au moins sept jours avant l'ouverture de la session, à savoir le **lundi 10 septembre 2007** au plus tard, et émaner soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères de l'État Membre concerné. Si les pouvoirs n'ont pas pu être communiqués avant le **vendredi 14 septembre 2007**, les délégués devront les déposer directement au bureau des pouvoirs des délégués à l'ACV, soit le **dimanche 16 septembre 2007 entre 14 h 30 et 18 h 30**, soit le lendemain matin..

E. Inscription pour la remise de cartes d'identification

9. Chaque participant aura besoin d'une carte d'identification avec photographie pour pouvoir avoir accès à l'ACV pendant la session. Le Bureau d'inscription délivrera ces cartes aux participants désignés qui ne sont pas munis d'une carte d'identité du CIV valide. Les cartes d'identification délivrées pour la Conférence générale permettront également d'accéder au CIV.

10. Les participants pourront s'inscrire le **vendredi 14 septembre 2007 entre 9 heures et 17 h 30** au Bureau d'inscription de l'Agence à la porte 1 du CIV et le **dimanche 16 septembre 2007 entre 14 h 30 et 18 h 30** à l'ACV. Les inscriptions se poursuivront au Bureau d'inscription de l'ACV pendant toute la semaine de la session de la Conférence générale.

11. Les participants qui assisteront également à la réunion du Conseil des gouverneurs commençant le **lundi 10 septembre 2007** pourront s'inscrire simultanément pour les réunions du Conseil et pour la session ordinaire de la Conférence générale à la porte 1 du CIV les **lundi 10 et mardi 11 septembre 2007 entre 8 h 30 et 10 h 30**, à condition d'en informer le Secrétariat avant le jeudi 6 septembre.

F. Documents

12. Il est rappelé aux délégués que les documents de la Conférence générale sont disponibles sous forme électronique à l'adresse suivante :

<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC51/Documents/index.html>. Les intéressés sont invités à profiter au maximum de ce service de manière à réduire les coûts d'impression et de distribution pour l'Agence. Chaque délégation est instamment priée de se rendre au Service des documents (salle FM152) au CIV, au plus tard le **vendredi 14 septembre 2007**, pour indiquer, sur l'imprimé prévu à cet effet, les documents publiés durant la session dont elle pourra avoir besoin. Si cela n'est pas possible, elle devra s'adresser au Service des documents de l'ACV, soit le **dimanche 16 septembre 2007 entre 14 h 30 et 18 h 30**, soit le lendemain matin.

13. Avant l'ouverture de la session, un jeu complet des documents de la Conférence générale déjà publiés sera mis à la disposition de chaque délégation, sur demande. Tous les documents publiés pendant la session, y compris le Journal de la Conférence générale contenant le programme quotidien, et d'autres avis seront également disponibles au Service des documents de l'ACV.

14. Les délégués qui désirent soumettre des projets de résolution ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte le plus tôt possible au secrétaire de la Conférence générale ou au secrétaire de l'organe compétent. Cela facilitera beaucoup la conduite des débats, en particulier à la Commission plénière, qui doit habituellement étudier un nombre relativement élevé de projets de résolutions et faire des recommandations à leur sujet.

G. Discussion générale - liste des orateurs

15. Jusqu'à l'ouverture de la session de la Conférence générale, le *lundi 17 septembre 2007*, les demandes d'inscription sur la liste des orateurs pour la discussion générale devront être faites personnellement ou adressées par écrit au Secrétariat des organes directeurs (CIV, bureau A-2863). Comme le document GC(51)/INF/1, publié le 21 mai 2007, en informait les États Membres, l'inscription sur la liste des orateurs a commencé le *18 juin 2007* ; un tirage au sort a eu lieu ce même jour à 11 heures afin de déterminer l'ordre des orateurs des États Membres dont les représentants avaient demandé, entre 10 et 11 heures, à être inscrits sur la liste³. Depuis le 18 juin, 11 heures, les noms des États Membres ayant demandé à être inscrits sur la liste des orateurs ont été ajoutés dans l'ordre où ces pays en ont fait la demande. Il convient toutefois de noter que l'on continuera à suivre la pratique consistant à accorder la priorité aux ministres participant à la discussion générale.

16. Les délégués qui ne se sont pas fait inscrire sur la liste des orateurs avant l'ouverture de la session et qui souhaitent néanmoins prendre la parole au cours de la discussion générale sont priés de se mettre en rapport avec la personne chargée d'établir la liste, à son bureau dans la salle de conférence A (où se dérouleront les séances plénières). Les délégués qui souhaitent intervenir sur d'autres points en séance plénière sont également priés de s'inscrire auprès de cette personne.

H. Déclarations dans le cadre de la discussion générale

17. Afin d'utiliser au mieux le temps imparti pour la discussion générale et conformément aux recommandations concernant la 'Rationalisation des travaux de la Conférence générale', que celle-ci a approuvées en 1998 par sa décision GC(42)/DEC/13, les délégués sont invités à limiter la durée de leur intervention à 15 minutes, en s'en tenant aux questions essentielles qu'ils souhaitent aborder. Des copies du texte intégral (dans la langue d'origine) seront, sur demande, distribuées aux autres délégués pendant la session. Il convient de noter que seules les déclarations faites oralement seront reprises dans les comptes rendus officiels.

³ Cette procédure a été approuvée par la Conférence générale en 1989.

18. La discussion générale s'étend habituellement sur quatre jours de la session de la Conférence générale. Afin d'utiliser au mieux le temps disponible pendant la session, qui devrait durer cinq jours seulement, les États Membres pourraient envisager de faire des déclarations de groupe – pratique adoptée dans d'autres organismes des Nations Unies.

19. Pour faciliter l'interprétation, le texte des déclarations devrait être communiqué à l'avance au fonctionnaire des conférences. Le travail sera considérablement facilité si les textes des déclarations communiqués au Secrétariat sont dactylographiés en double interligne. En outre, afin d'en faciliter la diffusion sur le site web de l'Agence, les déclarations devraient aussi être envoyées le plus tôt possible sous forme électronique à la Division de l'information. Elles peuvent être adressées à : Official.Mail@iaea.org.

I. Langues de travail et interprétation

20. Les langues de travail de la Conférence générale sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe ; les déclarations faites dans l'une de ces langues pendant les séances officielles de la Conférence générale feront l'objet d'une interprétation simultanée dans les autres langues. Si des délégués souhaitent prendre la parole dans une langue autre que les langues de travail, ils doivent, conformément à l'article 87 du Règlement intérieur, prendre eux-mêmes les dispositions voulues pour assurer l'interprétation dans l'une des langues de travail. Il est demandé aux délégués de remettre à l'avance au Secrétariat le texte de leur intervention dans cette langue de travail..

J. Promesses de contributions au Fonds de coopération technique (FCT) pour 2008, contributions au budget ordinaire et autres questions liées aux contributions

21. Conformément à la recommandation faite par le Conseil des gouverneurs, le 14 juin 2007, que la Conférence générale approuve un objectif de 80 millions de dollars pour les contributions des États Membres au FCT pour 2008, une lettre circulaire indiquant les parts de l'objectif des États Membres (calculées d'après les quotes-parts de base applicables pour 2008) a été envoyée aux États Membres. On espère que cette information facilitera la pratique habituelle selon laquelle les États Membres annoncent leurs contributions avant ou pendant la session ordinaire de la Conférence générale.

22. Le Secrétariat saurait gré aux gouvernements de communiquer, dès qu'ils le pourront, le montant de leurs contributions à l'administrateur responsable au sein de la Division du budget et des finances. Les États Membres n'ignorent pas que la procédure d'annonce de contributions contribue dans une large mesure à une planification et une organisation efficaces du cycle et des activités de coopération technique (CT) pour l'année suivante. Pendant la session ordinaire de la Conférence générale, le Secrétariat distribuera un document portant à la connaissance des délégués les montants des contributions que des Membres auront promises⁴. Comme ce document sera mis à jour quotidiennement pendant toute la durée de la Conférence générale, le Secrétariat saurait gré aux États Membres d'en faciliter

⁴ L'an dernier, le document correspondant a été distribué sous la cote GC(50)/23.

l'établissement dans les délais voulus en indiquant, dès qu'ils le pourront, les montants de leurs promesses de contributions. Pendant la session, les promesses de contributions pourront être communiquées à l'administrateur responsable, qui aura un bureau dans la salle de conférence A (ACV) et qui fera établir les mises à jour du document en question.

23. L'administrateur responsable et son équipe seront également disponibles dans la salle A-350 (poste 2112) au deuxième étage de l'ACV pour examiner les questions liées aux contributions au budget ordinaire et à toutes les autres contributions, et pour répondre à toutes questions que les États Membres pourraient avoir au sujet des arriérés, des plans de versement et du droit de vote.

K. Forum scientifique organisé en marge de la session de la Conférence générale

24. L'objet du forum scientifique, qui a été institué en 1998, est d'encourager les discussions sur des questions scientifiques et techniques en rapport avec les activités de l'Agence et présentant un intérêt pour les États Membres. Cette année, le forum scientifique s'intitulera : « Enjeux mondiaux et développement de l'énergie nucléaire : les 25 prochaines années ». Le programme proposé pour les discussions, qui se dérouleront les **18 et 19 septembre 2007**, est présenté ci-après (le programme provisoire complet figure à l'annexe 1 du présent document).

Mardi 18 septembre 2007

9 h 30	Ouverture
10 heures	Séance 1 : <i>Énergie d'origine nucléaire</i> (Pause déjeuner à 13 heures)
15 heures	Séance 2 : <i>Nouveaux enjeux dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé</i>

Mercredi 19 septembre 2007

10 heures	Séance 3 : <i>Régime mondial de sûreté et de sécurité : établissement d'infrastructures solides</i> (Pause déjeuner à 13 heures)
15 heures	Séance 4 : <i>Garanties et vérification nucléaire : une perspective à long terme</i>

25. Les quatre séances du forum scientifique consisteront principalement en exposés effectués par des experts de premier plan dans les domaines respectifs. Une large place sera accordée aux questions et aux échanges de vues. Toutes les séances auront lieu dans la salle de conférence C (ACV). Un service d'interprétation sera assuré lors des exposés et des tables rondes.

26. Le forum scientifique est ouvert au public. Les inscriptions doivent se faire exclusivement en ligne à l'adresse : <http://www-pub.iaea.org/MTCD/Meetings/meetingonlinereg.asp>.

27. Le Secrétariat invite les États Membres à favoriser la participation de leurs experts et d'autres parties intéressées s'occupant des questions examinées dans le cadre du forum scientifique de cette année.

L. Réunion de hauts responsables de la réglementation

28. La réunion des hauts responsables de la réglementation chargés de l'élaboration des politiques en matière de sûreté nucléaire, de sûreté radiologique, de sûreté du transport et de sûreté des déchets radioactifs aura lieu le *jeudi 20 septembre 2007 à partir de 9 heures*. Le programme provisoire de cette réunion figure à l'annexe 2 du présent document.

29. La réunion se tiendra dans la salle du Conseil de l'AIEA, au 4^e étage du bâtiment C du CIV. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires (téléphone : 2600/22696).

30. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

M. Réunions concernant la coopération technique

31. Il est prévu d'organiser des réunions de représentants des États parties aux accords de coopération AFRA, ARCAL et RCA. Les représentants des États Membres de la région Europe tiendront une réunion de groupe séparée. Les représentants des États Membres parties à l'ARASIA tiendront aussi une réunion de groupe.

32. Les dates et lieux de ces réunions sont les suivants :

RCA : Vendredi 14 septembre, de 9 heures à 15 heures
Salle de conférence IV, 7^e étage du bâtiment C du CIV

ARCAL : Lundi 17 septembre, de 14 heures à 18 heures
Salle du Conseil de l'AIEA, 4^e étage du bâtiment C du CIV

AFRA : Mardi 18 septembre, de 10 heures à 13 heures
Salle de conférence V, 7^e étage du bâtiment C du CIV

Réunion de groupe ARASIA :

Mercredi 19 septembre, de 9 heures à 12 heures
Salle de conférence V, 7^e étage du bâtiment C du CIV

Réunion de groupe Europe :

Mercredi 19 septembre, de 14 h 30 à 17 h 30
Salle du Conseil de l'AIEA, 4^e étage du bâtiment C du CIV

33. Des consultations avec les représentants de la plupart des États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant la session de la Conférence générale. Dans le cas des délégations qui ne seront présentes à Vienne que pendant la Conférence générale, et pour l'examen de questions ou de problèmes particuliers, des entretiens seront organisés durant la session de la Conférence générale. Le Département de la coopération technique préviendra alors à l'avance les délégations concernées. Toutefois, si aucun entretien n'a été prévu à l'avance, les représentants des États Membres qui souhaitent s'entretenir de projets de coopération technique sont priés de se mettre en rapport, à l'ACV, avec le Directeur régional de la CT pour leur région (M. A. Boussaha pour l'Afrique, M. M.P. Salema pour l'Asie et le Pacifique, M. B-K. Kim pour l'Europe et M. J.A. Casas-Zamora pour l'Amérique latine).

N. Autres événements organisés en marge de la session de la Conférence générale

N.1. Visite aux Laboratoires de l'AIEA à Seibersdorf

34. Le *mercredi 19 septembre 2007* (pendant la semaine de la session de la Conférence générale), les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter les Laboratoires de l'AIEA à Seibersdorf.

35. Situés à environ 35 km au sud-est de Vienne, les Laboratoires contribuent aux programmes de l'Agence en menant des activités expérimentales dans les domaines suivants : vérification nucléaire, applications des rayonnements et des isotopes dans l'alimentation et l'agriculture, technique de l'insecte stérile, instrumentation nucléaire, dosimétrie des rayonnements, utilisation des techniques nucléaires pour la surveillance des contaminants radioactifs et autres dans l'environnement. Ils servent aussi de centre de formation pour des scientifiques originaires de pays en développement et fournissent à des laboratoires et des établissements d'États Membres des services de contrôle de la qualité pour les mesures d'analyse et de radiométrie et pour les applications des rayonnements.

36. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au Bureau d'information, au 1^{er} étage de l'ACV, le *mardi 18 septembre 2007* avant 12 heures. Pour des questions logistiques et de sécurité, l'Agence assurera elle-même le transport des visiteurs. Le nombre de places disponibles est limité à 58. Le point de rassemblement pour les délégués est la rotonde du CIV, au rez-de-chaussée du bâtiment C, à 8 h 50 le *19 septembre 2007*.

N.2. Visite au Laboratoire d'hydrologie isotopique

37. Le *mardi 18 septembre* et le *jeudi 20 septembre 2007*, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Laboratoire d'hydrologie isotopique de l'Agence, situé au CIV. Ce laboratoire fournit des services d'analyse au programme sur les ressources en eau, une formation pour des scientifiques d'États Membres, ainsi que des services d'assurance de la qualité à d'autres laboratoires d'hydrologie isotopique dans le monde. Les visites se dérouleront de 14 à 15 heures aux dates susmentionnées. Le point de rassemblement est la rotonde du CIV, au rez-de-chaussée du bâtiment C, à 13 h 50. En raison de l'espace limité, seuls 20 visiteurs par jour pourront effectuer la visite. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au Bureau d'information, au 1^{er} étage de l'ACV.

N.3. Réunion d'information pour les OIG et les ONG

38. Une réunion d'information à l'intention des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales présents à la Conférence générale aura lieu le *lundi 17 septembre 2007, à 17 heures*, dans la salle O, au 1^{er} étage de l'ACV.

N.4. Forum INSAG sur « le retour d'information sur l'expérience d'exploitation : comment s'assurer que les enseignements sont bien tirés ? »

39. Le forum INSAG examinera le retour d'information sur l'expérience d'exploitation et, en particulier, les moyens de faire en sorte que les informations communiquées par des centrales nucléaires suite à des incidents et événements soient mieux utilisées par d'autres centrales, des exploitants et des organismes de réglementation dans le monde. Il examinera en outre la question de la synergie entre la sûreté et la sécurité nucléaires. Il se tiendra le *lundi 17 septembre 2007, de 15 heures à 17 heures*, dans la salle C de l'ACV. On trouvera des informations sur le forum INSAG à l'adresse suivante :

<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC51/Concert/INSAGforum2007.pdf>

N.5. Réunion d'information sur « l'offre et la demande d'uranium : nécessité d'accroître la production tout en maintenant des normes environnementales élevées »

40. Ces dernières années, du fait des nouvelles attentes nourries à l'égard de l'électronucléaire dans les États Membres, la demande d'uranium a nettement augmenté, conduisant à une reprise du marché de l'uranium, ainsi que des activités de prospection, d'extraction et de production dans plusieurs pays. Cette réunion d'information présentera les activités de l'AIEA relatives à la mise à jour des données sur les ressources, la production et la demande d'uranium (rapport généralement connu sous le nom de « Livre rouge »). Elle établira notamment des prévisions sur la façon dont la production d'uranium et les sources d'approvisionnement secondaires peuvent satisfaire la demande croissante de ces prochaines années. La réunion montrera également comment l'AIEA aide les États Membres à satisfaire cette demande en respectant l'environnement. Elle se tiendra le *mardi 18 septembre 2007, à 15 heures*, dans la salle O de l'ACV.

N.6. Réunion d'information sur « le réseau international sur le déclassement »

41. Cette réunion présentera des informations sur le projet de création d'un réseau international sur le déclassement destiné à renforcer la coopération entre les organismes qui participent au déclassement. Les activités initiales du réseau seront sommairement décrites. L'accent sera tout d'abord mis sur les réacteurs de recherche et les installations de taille similaire où les projets de déclassement éventuels peuvent suivre le même calendrier. Le réseau devrait par la suite s'élargir, selon les besoins de ses membres, pour couvrir un large éventail d'activités de déclassement. La réunion se tiendra le *mercredi 19 septembre 2007, à 10 heures*, dans la salle O de l'ACV.

N.7. Réunion d'information sur « les activités d'information et de gestion des connaissances dans les États Membres »

42. Cette réunion d'information présentera les activités qu'exécute l'AIEA à l'appui de la gestion des connaissances nucléaires dans les États Membres, en mettant l'accent sur les « visites d'assistance », les séminaires régionaux et nationaux INIS, et les résultats et conclusions de la Conférence internationale sur la gestion des connaissances dans les installations nucléaires, tenue à Vienne du 18

au 21 juin 2007. Elle se tiendra le *mercredi 19 septembre 2007*, à *14 heures*, dans la salle O de l'ACV.

N.8. Réunion d'information sur « les technologies nucléaires innovantes »

43. Cette réunion d'information sur l'innovation et l'évolution future du projet international sur les réacteurs nucléaires et les cycles du combustible nucléaire innovants (INPRO) présentera les activités visant à renforcer la coopération entre les États Membres dans le domaine des systèmes nucléaires innovants qui contribuent à la réalisation des objectifs de durabilité des États Membres. Elle se tiendra le *mardi 18 septembre 2007*, à *16 heures*, dans la salle O de l'ACV.

N.9. Réunion d'information sur « l'infrastructure »

44. Une réunion d'information sur l'infrastructure organisée à l'intention des États Membres qui envisagent l'implantation de centrales nucléaires présentera les activités exécutées et proposées par l'AIEA en réponse à la partie G de la résolution GC(49)/RES/12 (2005) de la Conférence générale intitulée « Approches destinées à appuyer le développement de l'infrastructure électronucléaire ». Elle portera également sur l'élaboration en cours d'un document recensant les étapes préparant à l'introduction de l'électronucléaire. Cette réunion se tiendra le *jeudi 20 septembre 2007*, à *15 heures*, dans la salle O de l'ACV.

N.10. Réunion d'information sur « l'appui de l'AIEA aux projets de remplacement du combustible UHE par du combustible UFE dans le cœur des réacteurs de recherche »

45. Cette réunion d'information présentera plusieurs approches adoptées par l'AIEA pour faire face aux différents défis que représente le remplacement de l'uranium hautement enrichi (UHE) par de l'uranium faiblement enrichi (UFE) dans le cœur des réacteurs de recherche. Les projets y relatifs diffèrent sensiblement les uns des autres en fonction de plusieurs facteurs, dont la conception du réacteur et du combustible, les besoins techniques de l'État Membre concerné, l'infrastructure nucléaire locale et les ressources disponibles. Face à cette diversité, l'AIEA adapte chaque projet de manière à répondre aux contraintes de chaque situation. Des exemples de projets menés dans différents États Membres seront présentés. La réunion se tiendra le *jeudi 20 septembre 2007*, à *10 heures*, dans la salle O de l'ACV.

N.11. Réunion sur les Directives relatives à la gestion du plutonium

46. La réunion sur les Directives relatives à la gestion du plutonium servira de cadre à un échange d'informations sur les dispositions en matière de gestion du plutonium. Elle se tiendra le *mardi 18 septembre 2007*, à *9 heures*, dans la salle J-241-2 de l'ACV.

N.12. « Les effectifs de l'Agence – Coopération des États Membres et du Secrétariat »

47. La Division des ressources humaines organisera une réunion d'information sur l'état actuel de la dotation en personnel de la catégorie des administrateurs du Secrétariat et sur la représentation des femmes. Après l'exposé, un débat aura lieu sur les moyens de renforcer davantage la coopération entre les États Membres et le Secrétariat pour recenser et attirer des candidats qualifiés de sorte que le Secrétariat dispose, en nombre suffisant, de fonctionnaires possédant les plus hautes qualités de compétence technique, de gestion et d'intégrité. La réunion se tiendra le *mardi 18 septembre 2007*, de *14 à 15 heures*, dans la salle N de l'ACV.

O. Expositions et présentations

48. On trouvera des informations concernant certaines présentations, notamment des présentations faites par des États Membres et d'autres sur les programmes d'activités de l'Agence dans le Journal de la Conférence générale.

49. Une exposition montrant des produits représentatifs du programme de coopération technique (CT) mis en œuvre dans les États Membres se tiendra au rez-de-chaussée de l'ACV du **17 au 21 septembre 2007**. Elle présentera des informations sur des projets de CT fructueux menés dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'environnement, de l'eau, de l'industrie et de l'énergie. Elle retracera également les progrès de la coopération technique au cours des 50 dernières années.

P. Services de technologie de l'information

P.1. Courrier électronique externe et Internet

50. L'adresse publique de la Conférence générale est : GENCONF07@IAEA.ORG. Cette adresse électronique ne pourra servir qu'à recevoir des messages pour les délégués. Les expéditeurs devront indiquer le nom et le pays du destinataire dans la partie réservée à cet effet pour permettre l'acheminement en bonne et due forme du message. Les messages envoyés à cette adresse pourront être récupérés par les délégués au bureau d'information.

51. Outre l'adresse électronique générale indiquée ci-dessus, les délégués pourront se faire inscrire durant la Conférence générale pour obtenir une adresse individuelle, qui sera valable pendant la durée de la session.

52. Des ordinateurs seront mis à disposition au Coin Internet. Les délégués pourront s'en servir pour accéder à Internet et notamment pour envoyer et recevoir des messages électroniques en utilisant leur adresse individuelle. Les délégués ayant leur propre ordinateur portable équipé d'une connexion sans fil pourront profiter des services d'accès à Internet sans fil.

P.2. Diffusion sur le Web

53. Les séances plénières seront diffusées en direct sur Internet et seront accessibles via le site IAEA.org.

Q. Informations d'ordre général

Q.1. Chambres d'hôtel

54. Au mois de septembre, les hôtels de Vienne ont en général très peu de chambres disponibles. Il est donc important de retenir des chambres le plus longtemps possible à l'avance. Il est recommandé aux délégués de faire leurs réservations soit en s'adressant directement aux hôtels, soit par l'intermédiaire de leur mission permanente ou de leur ambassade/consulat à Vienne.

Q.2. Stationnement

55. Des places de stationnement seront disponibles aux niveaux 1 et 2 de l'ACV. Des autocollants rouges seront délivrés pour les voitures officielles avec chauffeur afin de leur permettre d'entrer par l'entrée principale de l'ACV. Pour les autres voitures, les délégués sont priés de prendre en arrivant un ticket de stationnement à l'horodateur de l'ACV, qu'ils échangeront ensuite au Bureau d'inscription contre un permis de stationnement de longue durée gratuit.

Q.3. Économat du CIV

56. Conformément à l'Accord relatif au siège conclu entre l'Agence internationale de l'énergie atomique et la République d'Autriche, les **chefs** des délégations des États Membres qui participent à la Conférence générale peuvent se faire établir des cartes d'économat pour la durée de la session de la Conférence générale. À cet égard, l'inscription des intéressés se fera les *dimanche 16 et lundi 17 septembre 2007* au Bureau d'inscription de l'ACV.

57. Pour toute question concernant l'établissement de ces cartes, il convient de s'adresser au Service du protocole à l'ACV

Q.4. Réceptions et autres manifestations organisées pendant la Conférence générale

58. Les organisateurs de réceptions et d'autres manifestations devant avoir lieu pendant la Conférence générale sont invités à se mettre en rapport avec le Service du protocole s'ils souhaitent que ces manifestations soient annoncées dans le Journal de la Conférence générale.

FORUM SCIENTIFIQUE 2007 DE L'AIEA

Enjeux mondiaux et développement de l'énergie nucléaire : les 25 prochaines années

PROGRAMME PROVISOIRE

MARDI 18 SEPTEMBRE 2007

9 h 30 – 10 heures

Séance d'ouverture : M. Mohamed ElBaradei, Directeur général de l'AIEA
M. Gareth Evans, Président du forum

10 heures – 13 heures

Séance 1 : Énergie d'origine nucléaire

Thèmes centraux* :

- L'énergie au XXI^e siècle et le potentiel de l'électronucléaire
- L'énergie dans les pays en développement et le potentiel de l'électronucléaire
- L'électronucléaire au Moyen-Orient
- Services relatifs au combustible nucléaire : les 25 prochaines années
- Gestion des résidus
- Innovation et recherche-développement : les 25 prochaines années
- ITER et les perspectives des recherches sur la fusion : les 25 prochaines années

13 heures – 15 heures

Pause

15 heures – 18 heures

Séance 2 : Nouveaux enjeux dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé

Thèmes centraux* :

- Le cancer, un problème de santé mondial : stratégies pour le combattre efficacement
- La radiothérapie, un outil efficace pour lutter contre les cancers touchant la femme : tendances futures
- Alimentation et agriculture : les enjeux mondiaux
- Lutte contre les zoonoses – un défi pour l'avenir
- L'agriculture durable : une question de survie

* Les présentations de ces thèmes seront suivies d'un échange de vues.

FORUM SCIENTIFIQUE 2007 DE L'AIEA

Enjeux mondiaux et développement de l'énergie nucléaire : les 25 prochaines années

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2007

10 heures – 13 heures

Séance 3 : Régime mondial de sûreté et de sécurité : établissement d'infrastructures solides

Thèmes centraux* :

- Défis à relever pour un régime mondial de sûreté harmonisé
- Sûreté et sécurité du transport des matières radioactives et nucléaires
- Vieillesse des réacteurs nucléaires, perspectives en matière de sûreté et de sécurité
- Sûreté et sécurité des réacteurs innovants et d'autres installations du cycle du combustible
- Sûreté et sécurité des sources radioactives : les 25 prochaines années
- Déclassement, remédiation, gestion des déchets radioactifs et questions de société : les futurs défis
- Renforcement de la préparation et de la conduite des interventions d'urgence au niveau mondial

13 heures – 15 heures

Pause

15 heures – 18 heures

Séance 4 : Garanties et vérification nucléaire : une perspective à long terme

Thèmes centraux* :

- Renforcement de la non-prolifération et des garanties à l'échelle régionale dans le contexte d'une relance de l'électronucléaire
- Régime mondial de non-prolifération nucléaire : l'avenir du TNP
- Comprendre les réseaux clandestins d'approvisionnement nucléaire
- Renoncer aux armes nucléaires : enseignements tirés pour l'avenir
- Le contexte de la sécurité mondiale attendu pour les 25 prochaines années : incidences dans le domaine nucléaire

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à :

Agence internationale de l'énergie atomique

Wagramer Strasse 5, B.P. 100, 1400 Vienne (Autriche)

Téléphone : +43-1-2600 ; télécopie : +43-1-26007

Pour les inscriptions et pour tout renseignement supplémentaire en ligne :

<http://www-pub.iaea.org/MTCD/Meetings/Meetings.asp>

* Les présentations de ces thèmes seront suivies d'un échange de vues.

**CONFÉRENCE GÉNÉRALE : RÉUNION DE HAUTS RESPONSABLES
DE LA RÉGLEMENTATION
Jeudi 20 septembre 2007
Salle du Conseil de l'AIEA (C04)
Programme provisoire**

Jeudi 20 septembre	
9 heures – 9 h 15	<i>Allocution d'ouverture – DGA-SN, AIEA</i> Séance I : Service intégré d'examen de la réglementation : Missions en 2006 et 2007
9 h 15 – 9 h 45	Présentation du service intégré d'examen de la réglementation (échanges internationaux concernant les pratiques réglementaires entre hauts responsables de la réglementation)
9 h 45 – 10 h 15	Expérience récente en France
10 h 15 – 10 h 45	Pause café
10 h 45 – 12 h 10	Séance II : Table ronde sur le retour d'information des missions IRRS Discours liminaires : Australie, Japon, Pakistan, Royaume-Uni Les participants examineront les informations communiquées par les dernières missions IRRS au sujet des normes de sûreté de l'AIEA et d'autres publications connexes et proposeront des améliorations du service IRRS
12 h 10 – 14 heures	Pause déjeuner
14 heures – 15 heures	Séance III : Enjeux en matière de réglementation Améliorer le retour d'information sur l'expérience d'exploitation : contrôle réglementaire durant les arrêts et le rechargement de combustible
15 heures – 15 h 30	Contrôle réglementaire des applications médicales
15 h 30 – 16 heures	Pause café
16 heures – 16 h 50	Contrôle réglementaire des applications médicales (discussion)
16 h 50	Résumé du Président

À 17 heures, après la réunion de hauts responsables de la réglementation, un exposé spécial sur le contrôle radiologique des rebuts de fabrication pour prévenir une contamination radioactive sera présenté par M. Antonio Colino, commissaire au Conseil de sûreté nucléaire espagnol.